

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2015**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 31  
Pouvoirs : 3  
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 07/04/2015

Le lundi 13 avril 2015, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Sylvie MICHEL, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Hubert BONNET (pouvoir à Marc PECHOUX), Béatrice GUERIN (pouvoir à Claude TRASSARD), Frédéric VALLOS (pouvoir à Françoise DUVILLARD), Noël CHEYNET, Roger CHORIER, Michel DUROUSSIN, Olivier EYRAUD, Marie LABROSSE, Chantal NOEL, Marie-Claude OVISTE, Monique RONGEON.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Secrétaire de séance : Bruno HENRY

**OBJET : ENVIRONNEMENT – Diagnostic des rejets des parcs d'activités de Trévoux, Reyrieux, et Massieux (Contrat de rivière Saône)**

M. Etienne SERRAT, Vice-Président en charge de l'Environnement, rappelle que les 3 parcs d'activités de Trévoux, Reyrieux et Massieux sont situés à proximité immédiate de cours d'eau et sont donc une source potentielle d'apport en polluants (rejets directs, systèmes d'assainissement non conforme, apport de polluants par ruissellement). Dans le cadre de la préparation du contrat de rivière de la Saône, l'étude générale sur le Formans et le Grand Rieu n'a pas permis de définir précisément l'impact de ces zones industrielles sur le milieu récepteur.

Une action a donc été inscrite dans le contrat, pour réaliser un diagnostic complémentaire sur la gestion des eaux usées et pluviales de ces zones afin de déterminer plus précisément l'impact des rejets sur les milieux. L'étude devra permettre d'identifier les rejets les plus impactants et préconiser des actions pour limiter les sources de pollutions identifiées.

Elle comprendra :

- Un recensement des industriels de ces zones d'activités et de leurs rejets.
- Dans la mesure du possible, une analyse des données de la DREAL et de l'Agence de l'eau concernant les rejets industriels (données GIDAF).
- Un audit des entreprises pour définir la gestion du circuit de l'eau (utilisation, traitement, rejet).
- Une étude de la gestion des eaux pluviales au niveau des trois zones et la définition de l'impact des eaux de ruissellement.

Le coût estimé est de 24 000 € T.T.C. et le plan de financement prévisionnel prévoit les financements de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil départemental de l'Ain.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** le lancement de cette étude pour un montant estimé à 24 000 € TTC et le plan de financement inscrit au contrat de rivière Saône ;
- ✓ **Sollicite** de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ainsi que du Conseil Départemental de l'Ain l'attribution des aides prévues au contrat de rivière selon le tableau suivant :

Dépenses estimées	Financement	Taux	Montant
24 000 €	Agence eau RM&C	50 %	12 000 €
	CG 01	30 %	7 200 €
	Reste à charge CCDSV	20%	4 800 €

- ✓ **Mandate** le président pour effectuer toute démarche nécessaire à cette opération.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**13 MAI 2015**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150413-2015C51-EN

Affichage le :

**13 MAI 2015**

A Trévoux, le 13 Avril 2015

Le Président,  
Bernard GRISON

